

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous souhaitons revenir sur plusieurs points concernant la rentrée 2017.

Les ajustements de carte scolaire de rentrée ont permis quelques ouvertures de classes complémentaires. Il reste à ce jour plusieurs situations d'écoles en effectifs élevés, qui devront être suivies au long de l'année pour veiller à ce que la situation ne se dégrade pas davantage .

L'actualité de cette rentrée est particulièrement chargée avec entre autre le redéploiement des PDMQDC au profit des CP à 12, le retour à la semaine de 4J pour certaines écoles, de nouvelles évaluations nationales en CP et en 6ème, l'organisation des enseignements au collège, des annonces sur une prochaine réforme du bac et de la voie pro et pour clôturer le tout la suppression d'un nombre colossal d'emplois aidés.

- **PDMQDC CP à 12 en REP+** : Les collègues nommés sur les postes dédoublés de CP sont-ils nommés à titre définitif ? Les futurs postes CE1 en Rep+ paraîtront-ils au premier mouvement ? Le dispositif PDMQDC est-il voué à disparaître ? Le Se-Unsa regrette que ce dispositif qui commençait à faire ses preuves n'ait même pas eu le temps d'être évalué au profit d'une énième annonce précipitée du ministère.

- **Semaine de 4 jours** : nous ne nous faisons pas d'illusion sur la marge de manœuvre qui sera laissée aux conseils d'école pour décider de la possibilité de choisir le mode d'organisation hebdomadaire.

- **Evaluations nationales CP** : Le protocole « papier-crayon » est peu adapté aux jeunes CP et peu conforme aux nouveaux programmes de maternelle. Cette évaluation, qui ne devrait pas donner lieu à des remontées nationales, dramatise inutilement le repérage des points forts et faibles des élèves avec des effets contre-productifs qu'on connaît bien. Entre correction, codage, tableur, rencontre avec les parents ; les enseignants vont apprécier ce surcroit de travail dont l'objectif semble beaucoup plus politique que pédagogique. Quid de l'exploitation de ces évaluations ? Y a-t-il des directives départementales ? (réunions intercycles ...)

Qu'en est-il des évaluations CE2, sont-elles toujours d'actualité ?

En 6ème l'évaluation qui aura lieu en novembre, arrive trop tardivement pour une exploitation efficace.

En conclusion ces nouvelles évaluations vont alourdir le travail des enseignants, des directeurs et des principaux pour un gain d'efficacité pédagogique très réduit.

- **PPCR** : Début juillet, le ministre de l'action et des comptes publics, a évoqué un éventuel report du calendrier de mise en place du PPCR. En plus du très médiatique gel du point d'indice et du rétablissement du jour de carence, c'est une nouvelle remise en question des avancées négociées en terme d'évolution de carrière. Le Se-Unsa défendra l'intégrale application du PPCR mais aussi les échéances calendaires fixées initialement dans le cadre de ce dossier.

- **Contrats aidés** : Alors que le nombre d'élèves ayant besoin d'un accompagnement a augmenté de 12 %, que la charge administrative dévolue à la direction d'école ne diminue pas, pas plus que les chiffres du chômage, le gouvernement a décidé une réduction de 12 000 contrats aidés dans l'Education Nationale. Dans le 1^{er} degré c'est l'intégralité des contrats alloués à l'aide administrative qui ne seront pas renouvelés, contribuant ainsi à la dégradation des conditions de travail des directeurs. Que penser également de l'intégration des élèves handicapés quand il y aussi peu d'emplois AESH créés et une si forte baisse de contrats aidés.

Nous pensons que l'alternative proposée de faire appel à des services civiques ne permettra pas la pérennisation de l'aide administrative.

En ce qui concerne le **second degré**, les effectifs sont beaucoup trop importants sur 2 ou 3 niveaux dans les collèges d' Anet, Auneau, Bonneval, Hélène Boucher, Jean Moulin (Chartres), Courville, Epernon et Senonches.

Toujours en regardant les effectifs, on comptabilise au total 39 niveaux à plus de 26 élèves par classe en Eure-et-Loir, quand on en avait 35 l'an passé. De plus, nous constatons que malgré l'ouverture d'une nouvelle Ulis sur le Drouais, les effectifs s'envolent. Pourtant limités dans les textes à 10, ceux-ci atteignent 15 élèves à Mathurin Régnier et 14 à Arsène Meunier.

L'effet d'annonce du ministre avec le dispositif « **devoirs faits** » est censé entrer en vigueur après les congés d'automne. Pourtant aucun principal ne semble connaître les modalités d'organisation et de rémunération des collègues volontaires.

Nous souhaitons vous alerter sur la situation dramatique que vivent les collègues (enseignants et administratifs) du **collège d'Auneau**. Nous sommes particulièrement inquiets de l'état de santé de la majorité des personnels que nous avons rencontrés. Nous souhaitons instamment votre intervention afin de ramener un climat normal de travail dans cet établissement scolaire.

Et pour finir, il faut, pour le Se-Unsa, que le ministre arrête de citer l'exemplarité des établissements privés et rappelle le travail continu d'innovation des collègues de l'enseignement public au service de la réussite de tous les élèves, notamment les plus fragiles.